# Ensemble Complex | CM: 7

## Par Lorenzo

### 18 octobre 2024

**Définition 0.1.** Soient E et F deux ensembles arbitraires On dit que E et F ont même cardinal s'il existe une bijection entre E et F.

Soit E un ensemble. On dit que E est dénombrable s'il existe une injection de E dans  $\mathbb N$ 

# Proposition 0.1.

 $\mathbb{N}^*, \mathbb{Z}, \mathbb{N}^2, \mathbb{Q}, \mathbb{N}^n$  sont dénombrables.  $\mathbb{R}, P(\mathbb{N})$  ne sont pas dénombrables  $P(\mathbb{N})$  et  $\mathbb{R}$  ont même cardinal.

# 1 Relation et permutations

**Définition 1.1.** Soit E un ensemble non vide. Une relation binaire R sur E est la donnée d'une application  $E \times E \to Vrai$ , Faux.

On dit que x est en relation avec y lorsque l'image de (x, y) par l'application est "Vrai" et on note alors xRy

### Remarques 1.1.

**Définition 1.2.** Soit E un ensemble non vide et R une relation binaire sur E. On dit que R est

*réflexive* lorsque  $\forall x \in E, xRx$ 

 $sym\acute{e}trique\ lorsque\ \forall (x,y)\in E^2, xRy\iff yRx$ 

antisymétrique lorsque  $\forall (x,y) \in E^2, (xRy \land yRx) \implies x = y$ 

transitive lorsque  $\forall (x, y, z) \in E^3, xRy \land yRz \implies xRz$ 

**Définition 1.3.** Soit R une relation sur un ensemble E. On dit que R est une relation d'équivalence si elle est réflexive, symétrique et transitive.

**Définition 1.4.** Soit  $E \neq \emptyset$  un ensemble muni d'une rel. d'équivalence R.

Soit  $x \in E$ .

On appelle classe d'équivalence modulo R de x et on note  $\overline{x}$  l'ensemble  $\{x \in E, xRy\}$ .

**Théorème 1.1.** L'ensemble des classes d'équivalence de E modulo R forme une partition de E.

### Démonstration 1.1.

**Définition 1.5.** L'ensemble des classes d'équivalence de E modulo R s'appelle l'ensemble quotient de E par R. On le note E/R.

**Définition 1.6.** Soit R une relation sur un ensemble E.

On dit que R est une relation d'ordre si elle est réflexive, antisymétrique et transitive. Notée souvent  $\leq$  cursif. On dit que  $(E, \leq)$  est un ensemble ordonné.

Relation d'ordre totale lorsque R est complète  $(\forall x, y \in E, (xRy \lor yRx))$ 

**Définition 1.7.** Soit  $(E, \preceq)$  ensemble ordonné. Soit  $A \in P(E)$ . On dit que

A admet un minimum lorsque

$$\exists a_0 \in A, \forall A, a_0 \leq a \ On \ note \ min(A) := a_0$$

A admet un maximum lorsque

$$\exists a_0 \in A, \forall a \in A, a \leq a_0 \ On \ note \ max(A) := a_0$$

A est minoré lorsque

$$\exists m \in E, \forall a \in A, m \preccurlyeq a$$

Remarques 1.2. Si A admet un minimum (resp. un maximum) alors A est minoré (resp. majoré)

Remarques 1.3. Si A admet un minimum (resp. maximum), il est unique.

# Proposition 1.1.

Soit E un ensemble muni d'une relation d'ordre totale  $\leq$ . Soit  $A \in P(E)$  un ensemble fini non-vide. Alors A admet un minimum et un maximum.